

BANQUE DÉPOSITAIRE HORS DE L'EEE

BELGIQUE

Utmost Wealth Solutions est la marque utilisée par un certain nombre de sociétés Utmost. Ce document a été produit par Utmost Luxembourg S.A. - Succursale belge

Tout terme utilisé au singulier a la même signification au pluriel et vice versa. Toute notion utilisée au féminin a la même signification au masculin et vice versa.

Numéro de Contrat

DECLARATION POUR L'UTILISATION D'UNE BANQUE DEPOSITAIRE HORS DE L'EEE

Je/Nous soussigné(s)

Nom	<input type="text"/>	Prénom(s)	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>	Prénom(s)	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>	Prénom(s)	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>	Prénom(s)	<input type="text"/>

Preneur(s) d'Assurance du Contrat, ai/avons été informé(s) que les Actifs Sous-Jacents du Fonds lié au Contrat seront déposés auprès de

(la « Banque Dépositaire »)

à . (insérer pays)

Par conséquent, je déclare/nous déclarons :

- › avoir été informé(s) et accepter la désignation de la Banque Dépositaire en tant que banque dépositaire des Actifs Sous-Jacents du Fonds lié au Contrat ;
- › avoir été informé(s) et accepter que les procédures de coopération entre autorités de surveillance des assurances valables sur le territoire de l'Union européenne sont inopérantes et que j'encours/nous encourons dès lors un risque accru en cas de défaillance de la Banque Dépositaire ;
- › avoir été informé(s) et accepter le fait que je supporte/nous supportons seul(s) tout risque lié au choix de la Banque Dépositaire désignée par Utmost Luxembourg S.A. ;
- › avoir été informé(s) que j'ai/nous avons, à tout moment, la possibilité de demander à Utmost Luxembourg S.A. un changement de la Banque Dépositaire, ceci étant une exigence imposée par le Commissariat aux Assurances, l'organe de surveillance des assureurs luxembourgeois, dans sa Lettre Circulaire 16/9, Para 1 (b), et Utmost Luxembourg S.A. désignera alors une nouvelle banque dépositaire parmi une liste d'établissements bancaires avec lesquels Utmost Luxembourg S.A. a déjà conclu une convention de dépôt ;
- › comprendre que l'obligation de remplir ce document est stipulée dans la lettre Circulaire 16/9, Para 1 (b).

Tout risque lié à la négligence, la fraude ou la défaillance de la Banque Dépositaire, ainsi que celui lié à une mesure de blocage ou d'exécution ayant pour objet les Actifs Sous-Jacents du Contrat et intervenant dans le cadre de dispositions légales ou d'injonctions judiciaires ou administratives sera supporté par le Preneur d'Assurance.

Preneur d'Assurance 1

SIGNATURE

Date

j	j	m	m	a	a	a	a
---	---	---	---	---	---	---	---

Lieu

Preneur d'Assurance 2

SIGNATURE

Date

j	j	m	m	a	a	a	a
---	---	---	---	---	---	---	---

Lieu

Preneur d'Assurance 3

SIGNATURE

Date

j	j	m	m	a	a	a	a
---	---	---	---	---	---	---	---

Lieu

Preneur d'Assurance 4

SIGNATURE

Date

j	j	m	m	a	a	a	a
---	---	---	---	---	---	---	---

Lieu

Utmost Luxembourg S.A.

SIGNATURE

Date

j	j	m	m	a	a	a	a
---	---	---	---	---	---	---	---

Lieu

A WEALTH *of* DIFFERENCE

www.utmostinternational.com

Utmost Luxembourg S.A. - Succursale belge/Belgisch bijkantoor, Immeuble/Gebouw: de Ligne 13, rue de Lignestraat 13, B-1000 Bruxelles/Brussel, Belgique/België est immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE) sous le numéro 0657.800.550. La société est autorisée par l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA) à exercer en Belgique sur la base de la liberté d'établissement et est immatriculée à la FSMA sous le numéro 1322

Utmost Luxembourg S.A. est immatriculée au R.C.S. sous le numéro B37604 et réglementée par le Commissariat aux Assurances (CAA)

Siège social : 4, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

Utmost Wealth Solutions est enregistrée au Luxembourg en tant que nom commercial d'Utmost Luxembourg S.A.